

Administration communale  
Rue du Château 28  
1627 Vaulruz

Secrétariat communal  
026 912 91 25  
commune@vaulruz.ch

Caisse communale  
026 913 93 44  
caisse.communale@vaulruz.ch

## Sommaire

Administration communale .....	3
Assemblée communale .....	4
Actualités communales .....	4
Déchetterie communale .....	5
Alimentation en eau potable.....	6
Service des curatelles .....	6
Paroisse de Vaulruz .....	7
Informations diverses .....	8



## Bonne retraite Yvonne !

En août 2019, après 37 ans de fidélité sans faille à notre commune, notre secrétaire communale, Madame Yvonne Gobet, a fait part au Conseil communal de son désir de partir en retraite dans le courant 2020, laissant à ce dernier le temps d'une transition sereine avec la personne engagée pour lui succéder.

C'est avec un immense regret que le Conseil communal a pris acte de la décision de notre chère secrétaire, tant ses compétences, son organisation et sa discrétion ont été appréciées par chacun d'entre nous, autorité et citoyens.

Depuis novembre 1982, date du début de son mandat au sein de notre commune, Yvonne a connu d'innombrables changements et s'y est toujours adaptée avec brio !



Cette époque a vu la fin du crépitement de la vieille machine à écrire Hermès à ruban qui fut remplacée par la machine électrique avant l'arrivée de l'informatique, suivie depuis peu de la mise à disposition d'une tablette informatique à chaque conseiller...

Yvonne a connu aussi deux déménagements de son bureau, puisque à ses débuts, celui-ci occupait une pièce du premier étage de l'école, pour déménager en 1994 dans le bâtiment de la halle de gymnastique et, dès 2018, à nouveau dans ce qui est devenu depuis l'ancienne école.

Véritable mémoire vivante de notre administration, notre secrétaire a collaboré avec 5 syndicats et 30 conseillers.

Yvonne, c'était aussi une organisation sans faille, un moment de bonne humeur à chaque rencontre et un sens de l'accueil hors pair. Chaque citoyen a d'ailleurs pu s'en rendre compte lors d'un passage à l'administration.

A l'heure où tu vas commencer à écrire un nouveau chapitre de vie, le Conseil communal, le personnel communal, toutes et tous les citoyen-ne-s te remercient et te souhaitent tout de bon pour le futur, en ayant grand plaisir à te rencontrer. Et n'oublie pas qu'à l'heure de la pause, la porte de la cafétéria de l'administration communale sera toujours ouverte pour toi !

**Patrice Jordan**, syndic



## Bienvenue Elsa

Lors de l'assemblée de décembre 2019 les citoyens présents ont été informés de l'engagement de Madame Elsa Gamboni au poste de secrétaire communale en remplacement de Madame Yvonne Gobet.

Malgré son jeune âge, Madame Gamboni possède déjà une expérience avérée du travail en administration communale, puisqu'elle a fait un apprentissage d'employée de commerce à la commune de Gruyères, pour ensuite être engagée comme collaboratrice administrative à la commune de Le Pâquier.



En parallèle, notre nouvelle secrétaire a déjà suivi avec succès 3 modules de cours de cadre en administration communale ce qui est un atout certain pour notre commune surtout à la vue des dossiers toujours plus complexes à traiter.

Au nom de tous, je vous souhaite, Elsa, la bienvenue à Vaulruz et beaucoup de satisfaction dans votre nouvelle activité au sein de notre commune.

**Patrice Jordan**, syndic

## Administration communale

### Nouvel horaire de l'administration communale

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi Fermé

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : [commune@vaulruz.ch](mailto:commune@vaulruz.ch) ou [caisse.communale@vaulruz.ch](mailto:caisse.communale@vaulruz.ch).

### Horaires de l'administration durant les vacances d'été

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le jeudi 2 juillet 2020 et la semaine du 7 au 13 septembre 2020.

De plus, nous vous remercions de prendre note de l'horaire estival du 3 au 16 août 2020 :

- Lundi de 08h00 à 11h30
- Mardi de 08h00 à 11h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30
- Vendredi Fermé

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très bel été.

## Assemblée communale

L'assemblée communale des comptes 2019 a été annulée en raison du COVID-19. Une seule assemblée sera organisée pour l'approbation des comptes 2019 et du budget 2020 cet automne. La date de celle-ci vous sera communiquée dès qu'elle aura été fixée.

## Actualités communales

### Naissances

- 🌸 Olivia Huwiler, née le 8 novembre 2019, fille de Laure et Matthieu ;
- 🌸 Clémence Chanez, née le 22 novembre 2019, fille de Magalie et Frédéric ;
- 🌸 Elise Goldman, née le 22 novembre 2019, fille de Stéphanie et de Jacob ;
- 🌸 Ethann Ducommun-dit-Verron, né le 2 décembre 2019, fils de Marina et de Timothée ;
- 🌸 Samuel Geinoz, né le 7 décembre 2019, fils de Sandra et de Raphaël ;
- 🌸 Livio Da Rocha Ferreira, né le 3 février 2020, fils de Joëlle et Diogo Micael ;
- 🌸 Axel Dévaud, né le 8 mars 2020, fils d'Aurélie et Marcelin ;
- 🌸 Amalia Lambert, née le 10 mars 2020, fille d'Ekaterina et Nicolas.



### Personnel communal

Le Conseil communal a le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouvelles collaboratrices :

- Madame Franceline Bussard, concierge de la halle de gymnastique, depuis le 15 janvier 2020,
- Madame Elsa Gamboni, secrétaire communale depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020.

### Mise en location d'un appartement disponible dès le 1<sup>er</sup> août 2020

Dans l'immeuble situé à la Rue du Château 28, situation calme au cœur de Vulruz, appartement récent (été 2018) :

- **1<sup>er</sup> étage 3,5 pièces, CHF 1'650.00 charges comprises ;**
  - Appartement lumineux, places de parc extérieures, jardin
  - Ascenseur
  - A proximité des transports publics
- **94 m<sup>2</sup>**
  - cuisine équipée, ouverte
  - séjour / salle à manger
  - 2 chambres
  - WC douche avec colonne de lavage
  - balcon
  - cave

### Renseignements :

Secrétariat communal, Rue du Château 28, 1627 Vulruz - [commune@vaulruz.ch](mailto:commune@vaulruz.ch) - 026 912 91 25.

### Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi uniquement (le matin et l'après-midi), dès le 1<sup>er</sup> mai. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

### Collecte de vêtements usagés 2019

La quantité de vêtements usagés collectés en 2019 à Vaulruz pesait 6'448 kg.

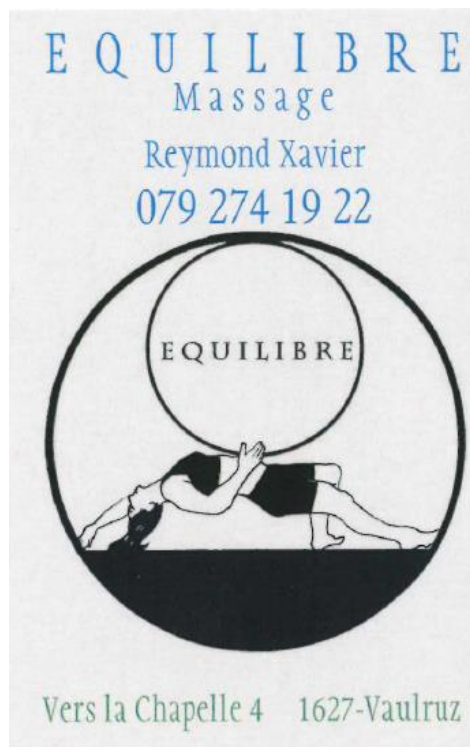
#### **A méditer...**

Il ressort des statistiques que chaque Suisse achète annuellement environ 18 kg de textile dont 10 kg de vêtements. Chaque personne acquiert en moyenne 80 nouveaux articles par an, c'est-à-dire quatre fois plus qu'il y a vingt ans. Beaucoup de vêtements ne sont portés que 7 à 10 fois. L'industrie du textile est le deuxième plus grand consommateur de pesticides au niveau mondial, il faut 2700 litres d'eau pour fabriquer un t-shirt.

### Horaire d'été

Durant la période **du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre**, l'horaire d'été de la déchetterie est le suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.



**Sarah Reymond**

**Physiothérapeute diplômée ECV**

PHYSIOTHERAPIE  
EN CABINET OU A DOMICILE  
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

*Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50.-- / ½ heure.*

## Alimentation en eau potable

### Qualité de l'eau potable de Vaulruz

Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

<b>Bactériologiques</b>	<b>Conformes aux normes en vigueur</b>
<b>Chimiques</b>	<b>Conformes aux normes en vigueur</b>
<b>Dureté : moyenne à dure</b>	<b>°fH 23 à 33</b>
<b>Nitrate (norme &lt;40)</b>	<b>2 ± 0.07</b>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser auprès de M. Bernard Rouiller, fontainier, 079 450 21 31.

### Chlorothalonil

Les dernières analyses réalisées par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires ont démontré que notre eau est conforme aux normes en vigueur.

## Service des curatelles

### Départ en retraite de M<sup>me</sup> Claudine Suard

Au mois de février et après 6 ans d'engagement, M<sup>me</sup> Claudine Suard a quitté son poste de curatrice pour profiter pleinement de sa retraite.

Nous tenons à la remercier pour son travail ainsi que son investissement au sein du service des curatelles et lui souhaitons une très belle retraite !

*Prêt à porter*

*Masculin - Féminin*



1630 BULLE

Jeudi soir, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud  
1, Avenue de la Gare  
4, Place des Alpes

[chantalgremaud@piccadillymode.ch](mailto:chantalgremaud@piccadillymode.ch)

Tél. 026 912.00.13  
Fax 026 913.74.94

[www.piccadillymode.ch](http://www.piccadillymode.ch)



## PAROISSE DE VULRUZ

### ASSEMBLEE PAROISSIALE

Les paroissiennes et paroissiens de Vulruz, dès l'âge de 16 ans révolus, sont convoqués en assemblée ordinaire le

**mercredi 8 juillet 2020 à 20h00**

**à la crypte de la cure de Vulruz**

#### **Tractanda :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 avril 2019  
(le PV ne sera pas lu mais est mis à la disposition des paroissiens pour consultation 30 minutes avant le début de l'assemblée. Il peut également être consulté au bureau paroissial, sur rendez-vous).
2. Comptes 2019
  - présentation
  - rapport de la commission financière
  - approbation
3. Budget 2020
  - présentation
  - rapport de la commission financière
  - approbation
4. Nomination d'un nouveau membre de la commission financière
5. Informations pastorales
6. Divers

#### **Recommandation de l'OFSP et de l'OCC :**

**De façon à ce que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distanciation sociale entre les personnes, les paroissiennes et paroissiens qui désirent participer à l'assemblée sont priés de s'inscrire par courriel ([paroisse.vulruz@gmail.com](mailto:paroisse.vulruz@gmail.com)) ou par téléphone (079 504 09 74) jusqu'au 26 juin. Merci d'avance.**

Le Conseil paroissial

### Passeports et cartes d'identité

#### Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo récente (moins d'un an), de bonne qualité ;
- votre ancienne carte d'identité pour annulation.

... ou de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

Il faut compter un délai d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité.

#### Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

Le délai de livraison d'un passeport est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données biométriques sont saisies.

Type de document	Prix	Validité
Passeport adultes	CHF 145.00	10 ans
Passeport enfants	CHF 65.00	5 ans
Carte d'identité adultes	CHF 70.00	10 ans
Carte d'identité enfants	CHF 35.00	5 ans
Passeport + carte d'identité adultes (commande combi)	CHF 158.00	10 ans
Passeport + carte d'identité enfants (commande combi)	CHF 78.00	5 ans



**Martial Seydoux**  
Conseiller en assurances, M 079 446 21 58  
[martial.seydoux@mobiliere.ch](mailto:martial.seydoux@mobiliere.ch)

Agence générale Bulle  
[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)



886905



## Commande de documents en ligne

### COMMUNE DE VAULRUZ

Pensez au guichet virtuel de la commune ! Il vous offre les possibilités suivantes :

- commande d'attestation
- annonce d'arrivée
- annonce de départ
- annonce de changement d'adresse à l'intérieur de la commune

Lorsque vous remplissez votre demande en ligne, veillez à bien la valider afin que nous la recevions. Pour ce faire, il vous suffit de **cliquer sur « Terminer la saisie »** après avoir imprimé votre document en cas de besoin et/ou procédé au paiement en ligne (pas obligatoire).

Impression

Paiement

**Terminer la saisie**

### ETAT DE FRIBOURG

Le guichet virtuel de l'Etat de Fribourg permet depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 de commander des actes d'état civil électroniques avec signature authentique. Le canton de Fribourg est le premier à proposer cette nouvelle prestation de cyberadministration. Ces actes électroniques sont équivalents à ceux dressés sur papier et sont reconnus par les autorités compétentes. Les prestations déjà disponibles sur cette plateforme sont les suivantes :

- les documents d'état civil
- l'extrait du Registre du commerce
- l'attestation de l'Office des poursuites
- le permis de pêche courte durée

D'autres prestations y seront progressivement ajoutées.


Accès au guichet virtuel :

<https://egov.fr.ch/Pages/Default.aspx>



*L'Artisan  
Boucher*

RICHARD DEMIERRE  
Rue de l'Hôtel de Ville 29  
1627 Vulruz  
026 913 99 11



## Réduction des primes d'assurance-maladie

### GÉNÉRALITÉS

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour 2020, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### QUI A DROIT À UNE RÉDUCTION DE PRIMES ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 36'000.00	CHF 59'000.00
1 enfant à charge	CHF 57'400.00	CHF 73'000.00
2 enfants à charge	CHF 71'400.00	CHF 87'000.00
3 enfants à charge	CHF 85'400.00	CHF 101'000.00
4 enfants à charge	CHF 99'400.00	CHF 115'000.00
5 enfants à charge	CHF 113'400.00	CHF 129'000.00
6 enfants à charge	CHF 127'400.00	CHF 143'000.00

### QUAND ET OÙ FAUT-IL PRÉSENTER LA DEMANDE ?

Le formulaire "Demande de réduction des primes" doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août 2020.** La Caisse AVS n'entre pas en matière pour les demandes présentées après cette échéance.

### APPRENTIS ET ÉTUDIANTS

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1

Case postale 176

1762 Givisiez

026 305 52 52

Toutes les informations complémentaires et les formulaires de demande peuvent être obtenus sur le site de la caisse de compensation du canton de fribourg : [www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch) ou auprès de l'administration communale. Dans le doute, n'hésitez pas à faire la demande ! L'administration communale se tient volontiers à votre disposition pour vous aider.

## COTISATIONS AVS/AI/APG

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 20<sup>ème</sup> anniversaire. En 2020, ce sont les personnes actives nées en 2002 qui entrent dans le cercle des cotisants.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 992.00 de cotisations par année.

### Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

En naviguant sur les différentes rubriques du menu "Cotisations" du site internet de la caisse de compensation (cotisations des employeurs et des salariés, cotisations des indépendants, etc.), vous obtiendrez des informations plus précises quant à votre situation personnelle.



Caisse de compensation  
du canton de Fribourg

<https://www.caisseavsfr.ch>

☎ 026 305 52 52

*Couleur Lilas*  
Grand-Rue 60 - 1627 Vaulruz

Marie Bulliard  
026 919 55 44

Mélanie Mauron  
079 727 09 49

Céline Vial-Yerly  
026 919 55 44

## Cartes journalières CFF

La Commune de Vulruz ne dispose pas de cartes journalières, les citoyens peuvent consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région sur le site : [www.sugarcube.ch/wp/agflexi](http://www.sugarcube.ch/wp/agflexi)

Le portail AGFlexi affiche les cartes journalières disponibles chaque jour par commune, au prix de CHF 45.00 à CHF 50.00 selon les communes.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'utilisateur de voyager en deuxième classe pendant toute une journée, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Les communes voisines de Vuadens, Riaz ou Marsens entre autres mettent à disposition ces cartes journalières également pour les habitants de la commune de Vulruz dans la mesure des disponibilités.

Attention de vous y prendre assez tôt car ces cartes sont très demandées !



## Principales règles concernant la détention de chiens

### NUISANCES

Des plaintes au sujet de chiens errants, sans surveillance, sur des routes, chemins publics et dans les forêts sont régulièrement enregistrées. Souvent, des adultes et enfants sont importunés par ces animaux qui les effraient. D'autre part, certaines bêtes incommodent le voisinage par leurs aboiements diurnes et nocturnes. Merci aux propriétaires de veiller à ce que ces nuisances ne se produisent pas.

### CHIENS ERRANTS / CHIENS TROUVÉS / CHIENS NON TENUS EN LAISSE

(art. 14, 21 et 22 LDCh et 49 RDCh)

Est considéré comme errant le chien qui échappe durablement à la maîtrise de la personne qui le détient. La personne qui trouve un chien perdu doit en informer le détenteur ou, à défaut, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Le SAAV recherche le détenteur.

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt.







## Prochaines manifestations à Vulruz\*

24, 25, 31 juillet et 1 <sup>er</sup> août 2020	Les Sherwoodiennes (fête du 1 <sup>er</sup> août), organisées par la Jeunesse de Vulruz
14 novembre 2020	Souper de soutien de l'Alpée de Vulruz
20 et 21 novembre 2020	Concerts du chœur Atta'Chant et chœur mixte l'Harmonie

\*Sous réserve des autorisations cantonales

## Tranquillité et repos public

Afin de préserver pour tous un cadre de vie agréable, le Conseil communal souhaite rappeler quelques règles de savoir-vivre dictées par le bon sens :

	<p>Par mesure d'hygiène, les poubelles doivent être déposées aux emplacements signalés le mercredi matin, dès 06.00 heures, et non le mardi soir.</p>
	<p>Les gazons seront tondu à des heures respectueuses du voisinage (pas le dimanche, ou entre 12.00 à 13.00 heures, ou après 20.00 heures).</p>
	<p>Merci aussi aux détenteurs d'animaux de prendre toutes les mesures propres à éviter que ces animaux ne troublent la tranquillité, l'ordre, la sécurité et la salubrité.</p>
	<p>Merci encore aux agriculteurs d'observer des horaires raisonnables de travail dans les champs.</p> <p><b>Merci aussi d'éviter l'épandage du purin le samedi.</b></p>
	<p>La situation des arbres, des arbustes, des haies dans les propriétés en bordure de la voie publique doit être conforme aux dispositions des articles 93 à 96 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967. La visibilité ne doit être gênée.</p>
	<p>Nous prions également les propriétaires de veiller à la non-prolifération des chardons des champs. Cette mauvaise herbe, qui se propage grâce au vent, doit absolument être éliminée avant la floraison.</p>

## Contrôle officiel de champignons



Nous vous informons qu'il est impératif, en cas de doute, de faire contrôler vos récoltes de champignons avant de les consommer.

En 2019, pas moins de 734 intoxications ont été enregistrées en Suisse, dont les 2/3 avec des champignons comestibles, souvent mal cuits ou impropres à la consommation.

Pour la Gruyère, deux postes de contrôles officiels sont à disposition de la population, gratuitement, tous les dimanches, de mi-juillet à fin octobre, de 17.30 h à 19.00 h aux endroits suivants :

Bâtiment des sociétés  
Rue des Alpettes 4  
1630 Bulle

Maison de Ville  
Rte Principale  
1633 Vuippens

En dehors de cette période ou des horaires dominicaux, les contrôles peuvent se faire au domicile des contrôleurs officiels ci-dessous, sur rendez-vous, selon leur disponibilité.

Michel Delacombaz  
Rte de la Sionge 23  
1632 Riaz

Philippe Liard  
Rte des Bugnons 36  
1633 Marsens

079 225 34 23

079 517 93 54

[www.mycobulle.ch](http://www.mycobulle.ch) - [www.vapko.ch](http://www.vapko.ch)



**AlyVrac**  
épicerie  
écoresponsable

**AlyVrac**  
Aliments de proximité et artisanaux  
Lundi 14h00-18h30  
Mardi-Vendredi 08h00-12h00 14h00-18h30  
Samedi 08h00-12h30  
Grand Rue 51, 1627 Vaulruz

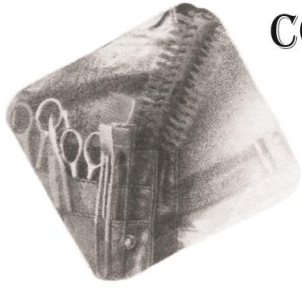
COIFFURE  
**Art de pl'hair**  
DAMES HOMMES ENFANTS



**Jessica Epiney Chollet**  
Rue de la Gare du Sud 20  
1627 Vaulruz  
Mobile : 079 709 79 72  
artdeplhair@bluewin.ch

### Sur rendez-vous

Lundi : 13 h 30 - 21 h 00  
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00  
Le soir sur demande



## COIFFURE FLORENCE

Dames Messieurs  
Enfants

(sur rendez-vous)  
026 / 9131763

Oberson Florence  
La chapelle  
1627 Vaulruz

# Couture

*"Au service de votre élégance"*

*Retouches sur mesure  
Transformations  
Réparations de tout genre*

*Hyda et Mefide Pajaziti  
Sur-R.v*

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz

Tél/Fax 026/912 04 33

**A  
D  
O  
M  
I  
C  
H  
I  
L  
E**

## PROPTIQUE

Services à domicile

Examens de vue  
Choix de lunettes  
Livraisons des lunettes  
Réglages  
Réparations

Plus de 20 ans d'expérience

Prix très compétitifs  
Service personnalisé  
Grand choix de lunettes  
Une seule personne de référence

**Frais de déplacements offerts**



Boutique à Vuadens

PrOptique  
vous reçoit aussi  
à sa boutique  
Rue du Bugnon 22  
1628 Vuadens  
Sur rendez-vous  
Grande place  
de parc



PrOptique  
Jérôme Levrat  
Maître opticien diplômé  
076 587 16 71  
www.proptique.ch  
info@proptique.ch

## GARAGE DES PONTS GRANDJEAN SA



1627 VAULRUZ | 026 912 70 70



# Rénovation de nos infrastructures pour davantage de confort au quotidien

Bien plus que du changement

## INFORMATIONS TRAVAUX

**Bulle–Vaulruz–Sud ou Bulle–Semsales**  
Diverses interruptions entre juin et novembre 2020

**Bulle–Vaulruz–Nord**  
Diverses interruptions entre juin et décembre 2020

**Fribourg/Freiburg–Bern**  
Du 25 juillet au 9 août 2020

Plus d'infos sur [tpf.ch/interruption-bulle](http://tpf.ch/interruption-bulle)  
et [cff.ch/fribourg-travaux](http://cff.ch/fribourg-travaux)







## Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

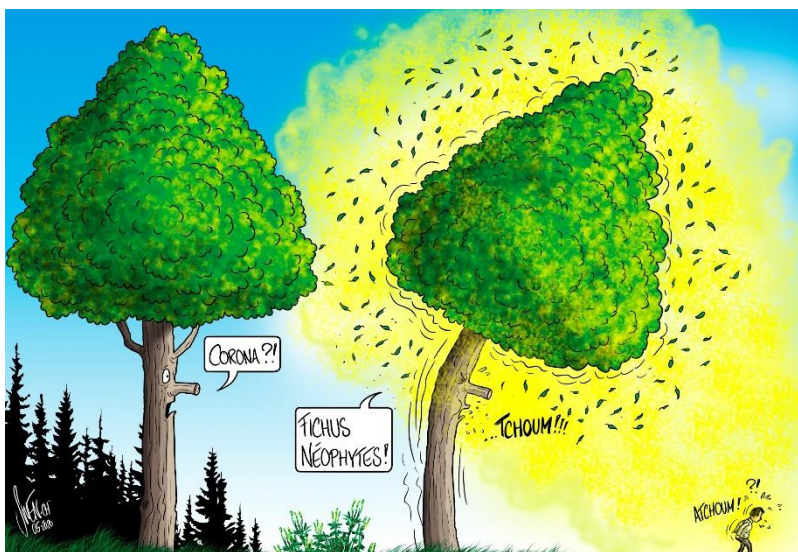
**Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...**

Nos jardins reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des « néophytes » – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs « grands arbres » de nos forêts de demain.

### Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 « Année internationale de la santé des plantes ».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des déchets verts de votre commune, ou bien renseignez-vous à la déchetterie.



Dessin Silvan Wegmann

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin et Morat.



#### Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – [info@liquecancer-fr.ch](mailto:info@liquecancer-fr.ch) – [www.liquecancer-fr.ch](http://www.liquecancer-fr.ch)



#### Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – [depistage@liguessante-fr.ch](mailto:depistage@liguessante-fr.ch) – [www.liquecancer-fr.ch](http://www.liquecancer-fr.ch)



#### Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – [voltigo@liguessante-fr.ch](mailto:voltigo@liguessante-fr.ch) – [www.liquecancer-fr.ch](http://www.liquecancer-fr.ch)



#### diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – [info@diabetefribourg.ch](mailto:info@diabetefribourg.ch) – [www.diabetefribourg.ch](http://www.diabetefribourg.ch)



#### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – [info@liquepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liquepulmonaire-fr.ch) – [www.liquepulmonaire-fr.ch](http://www.liquepulmonaire-fr.ch)



#### PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – [info@peps.ch](mailto:info@peps.ch) – [www.peps-fr.ch](http://www.peps-fr.ch)



## S'investir, rencontrer, expérimenter!

Les séjours à la ferme sont des expériences inoubliables pour les jeunes. Agriviva aide les personnes âgées de 14 à 24 ans à trouver la famille paysanne qui leur offrira un job de vacances.

S'investir, rencontrer, expérimenter! Tel est l'essentiel de ce que les jeunes vivent en s'immergeant avec Agriviva dans le monde de la ferme.

En Suisse, environ mille cinq cent jeunes découvrent chaque année la vie à la ferme. Ils s'engagent et donnent un coup de main – et font de nouvelles expériences. Des expériences précieuses dans la nature, au plus près des animaux, des cultures et de la production des denrées alimentaires. Des souvenirs inoubliables, qui vont accompagner ces jeunes pour la suite de leur chemin de vie.

Les échanges sont un plus, tant pour les jeunes que pour les familles paysannes. Les jeunes rentrent chez eux forts de nouvelles impressions et d'expériences uniques – fiers aussi d'y être arrivés. Ils apprennent à connaître d'autres gens, d'autres façons de voir et d'autres traditions. Ils s'intègrent dans une nouvelle communauté de travail et de vie.

Les familles paysannes peuvent rencontrer les futurs consommateurs et citoyens et leur faire découvrir l'agriculture.

L'association Agriviva met en contact les jeunes et les familles paysannes, elle leur offre une large plateforme d'échanges grâce à son site internet. Les jeunes y trouvent la ferme qui leur convient le mieux. Le choix en places de stage est varié, à l'image de l'agriculture suisse : Cela va de l'exploitation de plaine à l'alpage, des cultivateurs de céréales aux producteurs de lait et aux marchés à la ferme – toutes les régions linguistiques de Suisse offrent différentes possibilités. Les jeunes qui vivent cette expérience à la ferme avec Agriviva reçoivent un peu d'argent de poche, en plus d'être logés et nourris.

La majeure partie de l'offre est désormais en ligne – Agriviva se réjouit de toutes les visites sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch) et espère rencontrer de nombreux jeunes motivés âgés de 14 à 24 ans, tout comme de nouvelles familles d'accueil. Les écoles aussi sont les bienvenues pour la mise sur pied de stages scolaires.

### Contact médias:

Ueli Bracher, secrétaire général, Agriviva – secrétariat général, case postale 1538, 8401 Winterthur, Tél. 052 264 00 30, [ueli.bracher@agriviva.ch](mailto:ueli.bracher@agriviva.ch)

[www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch) [www.facebook.com/agriviva](https://www.facebook.com/agriviva) [www.instagram.com/agriviva](https://www.instagram.com/agriviva)

**BERSET & FILS SA**  
**APPAREILS MÉNAGERS**  
**SERVICE - VENTE - RÉPARATION**  
*Toutes marques*

**1632 RIAZ**  
026 912 30 50

**1627 VAULRUZ**  
026 919 19 11



«La crèche c'est trop chouette, j'suis pas triste quand maman et papa partent travailler.»

**Maurice, 3 ans**

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

**Emilie, 4 ans**

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

**Léa, 4 ans**

## pop e poppa vaulruz réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

### contact

**Isabelle Piller**, Directrice  
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74  
isabelle.piller@poppoppa.ch, poppoppa.ch



pop e poppa  
crèches



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

**026 912 85 85**

Des professionnels à votre service